

Plan pluriannuel régional de développement forestier

Consultation publique : observations de M. Gérard SEBAOUN, député du Val d'Oise

M. Gérard SEBAOUN, député du Val d'Oise, salue le travail mené par la Préfecture d'Île-de-France ayant abouti à la présentation à l'enquête publique du Plan pluriannuel régional de développement forestier, prévu par l'article 64 de la loi du 28 juillet 2010.

Le PPRDF doit se lire comme l'instrument d'une gestion durable des forêts périurbaines franciliennes, telles les forêts valdoisiennes et particulièrement la première d'entre elles, la forêt de Montmorency, qui accueille des millions de visiteurs chaque année.

En effet, la valorisation du bois, ressource énergétique renouvelable, est un enjeu majeur du développement durable. Les forêts de la région francilienne sont un bien commun fragile qu'il nous faut impérativement préserver et notamment en luttant contre la pression de l'urbanisme horizontal consommateur d'espaces naturels, comme il faut développer la construction de la ville dans la ville. C'est à ces conditions aussi que nos forêts seront respectées.

Si l'objectif régional est souhaitable, il est indispensable d'étudier la capacité de chaque massif sollicité et d'être très attentif au respect de préservation de la biodiversité, du paysage et du rôle social de nos forêts. L'ONF doit avoir les moyens de ses missions aux côtés de tous ceux qui se mobilisent pour la gestion durable de nos massifs forestiers.

Gérard SEBAOUN rappelle enfin son souhait, quasi-unanimement partagé par l'ensemble des élus valdoisiens, de voir aboutir la procédure de classement de la forêt de Montmorency en "forêt de protection".

Gérard SEBAOUN, député de la 4e circonscription du Val d'Oise, Conseiller municipal de Franconville
Assemblée nationale, 126 rue de l'Université, 75 355 PARIS SP 07
gsebaoun@assemblee-nationale.fr